



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
BUREAU AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

GRUPE REGIONAL AFI DE PLANNIFICATION ET DE MISE EN ŒUVRE (APIRG)
SOUS – GROUPE DE METEOROLOGIE (MET/SG)
SEPTIEME REUNION (MET/SG/7)
(Dakar, 11 – 13 avril 2005)

Point 4 de l'ordre du jour : Système d'échange des bulletins météorologiques (AMBEX) dans la région AFI.

(Note présentée par le TCC/MCC de Brazzaville)

Sommaire

La présente note informe sur la mise en œuvre de décision 6/6 de MET/SG/6 concernant l'insertion de Port – Gentil dans les échanges AMBEX. Elle met également en relief l'indisponibilité de certains bulletins dans le système AMBEX.

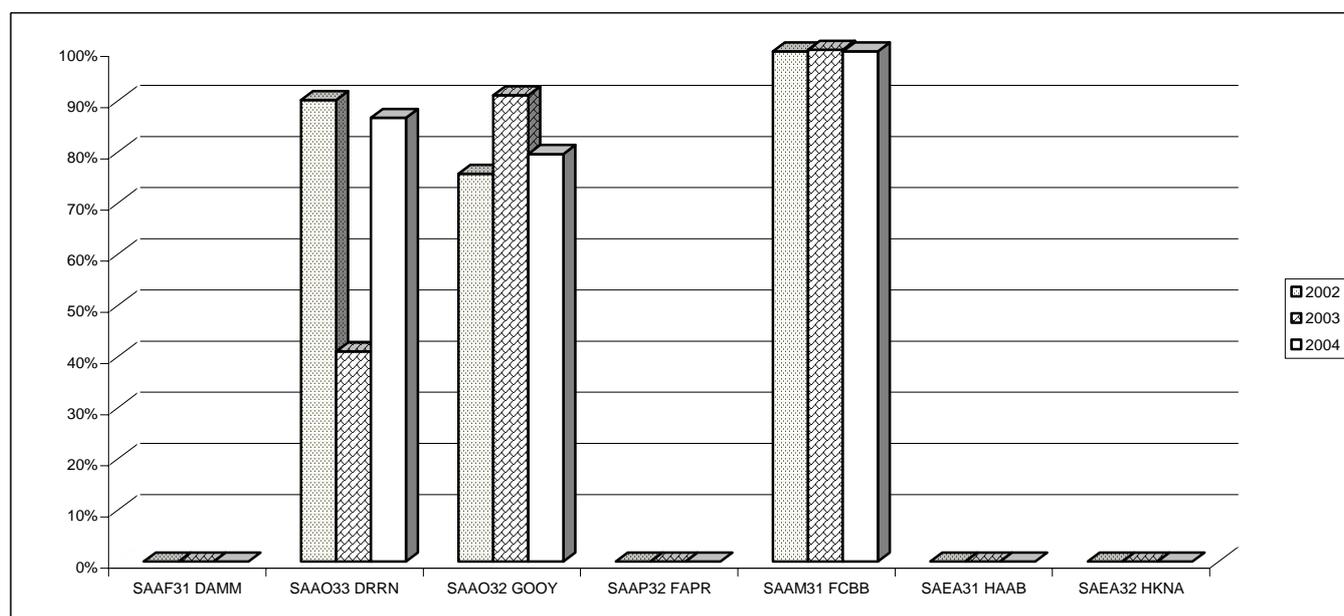
4.1. RAPPEL

Le but principal du système AMBEX est d'assurer l'échange le plus efficace et le plus économique des prévisions d'aérodrome et des comptes – rendus en vol dans la sous région AFI sous forme d'un bulletin qui répondrait aux besoins du Plan de navigation aérienne.

Conformément à la décision 6/6 du rapport de MET/SG/6, il a été conclu l'inclusion de Port – Gentil dans les échanges AMBEX et dans le tableau FASID MET1A pour les prévisions de type tendance. Depuis lors, le TCC/MCC de Brazzaville insère Port – Gentil dans les bulletins FTAM31 et SAAM31.

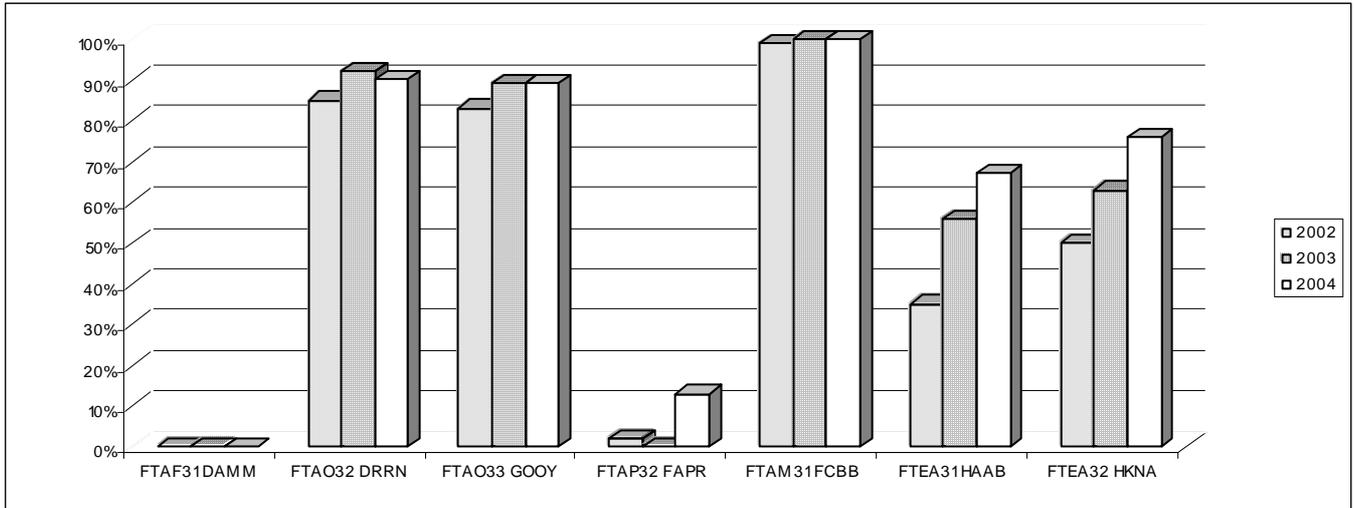
4.2. DISPONIBILITE DE METAR

Période : 2002 – 2004



4.3. DISPONIBILITE DE TAF

Période : 2002 – 2004



Remarque : Les METAR et TAF en provenance de l'Algérie sont reçus respectivement suivant les bulletins SAAL40 DAAG et FTAL40 DAAG sur la voie bravo.

4.4. CONCLUSION

4.4.1. Dans le cadre de la mise à jour du manuel AMBEX dans sa septième édition, il est opportun d'y insérer Port – Gentil.

4.4.2. Les diagrammes ci – dessus révèlent que les bulletins SAAF31 DAMM, FTAF31 DAMM, SAAP32 FAPR, FTAP32 FAPR, SAEA31 HAAB et SAEA32 HKNA ne sont pas reçus au centre de Brazzaville.

4.4.3. **Suite à donner :** La réunion est invitée à considérer le contenu de ce document et à recommander l'actualisation des adresses de destination dans le système AMBEX.
